

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

Du Jeudi 7 Juin 1827.

Avec permission du Magistrat. Chez C.-H. WOLFRATH, imprimeur-éditeur.

ARTICLES OFFICIELS.

1. La liquidation sommaire des biens et dettes de Victor Guillaume, des Verrières, maître sellier, domicilié au Locle, qui a furtivement abandonné son domicile, laissant ses affaires en désordre, étant ordonnée par la Seigneurie; M. Nicolet, maire du dit lieu, a fixé journée pour sa tenue au Mardi 26 Juin courant, auquel jour tous les créanciers du prédit Victor Guillaume sont péremptoirement assignés à se rencontrer dans la salle d'audience de l'hôtel-de-ville, dès les neuf heures du matin, par devant le Juge de la dite liquidation, pour y faire valoir leurs droits et prétentions sur la masse, sous peine, en cas de non-comparution, d'en être forclos. *Greffe du Locle.*

2. Ensuite des préliminaires d'usage, le Sieur Louis Bourquin, des Geneveys sur Coffrane, agissant au nom et comme tuteur des cinq enfans mineurs du Sieur Abram-Auguste Soguel, de Cernier, ancien justicier de Valangin, avec feu Marie-Louise née Buchenel, sa première femme, qui sont: Auguste, Elmire, Emma, Louise et Alzire Soguel, fait savoir, qu'il se présentera en Cour de Justice de Valangin, qui siégera sur l'hôtel-de-ville de ce lieu, dès les neuf heures du matin, le Samedi 21 Juillet prochain, pour y postuler au nom des dits enfans Soguel ses pupilles, une renonciation formelle et juridique aux biens et dettes du dit Sieur Abram-Auguste Soguel, leur père. En conséquence, tous ceux qui croiraient pouvoir opposer à cette demande en renonciation, sont péremptoirement assignés à se présenter en Cour de Justice de Valangin, le dit jour 21 Juillet prochain, pour y faire valoir leurs droits, sous peine de forclusion. Donné à Valangin, le 26 Mai 1827.

Par ordonnance, A.-L. BREGUET, greffier.

3. Les personnes qui auraient perdu ou auxquelles on aurait volé une grande pièce de pressoir en fonte, sont invitées à se rendre au greffe de la ville, pour en faire la réclamation, entre ci et le 1^{er} Juillet prochain, passé cette époque elle sera vendue au profit de la Seigneurie. Neuchâtel, le 26 Mai 1827. *BOREL, greffier.*

4. Ensuite d'un gracieux arrêt du Conseil d'Etat et d'une direction de la Cour de Justice de Rochefort, le Sieur justicier et notaire Jules-Frédéric Ducommun, agissant en qualité de procureur de Dame Julie née Girardier, femme séparée de corps et de biens de Jonas-Henri Ducommun, de Brot, donne avis par cette publication, que le Samedi 23 Juin prochain, il se présentera par-devant la dite Cour de Justice pour, au nom de sa constituante et des enfans de celle-ci, qui sont: Cécile, Emile et James Ducommun, solliciter une renonciation formelle et juridique aux biens et dettes présents et futurs du Sieur capitaine Isaac-Pierre Girardier, demeurant à Fretreules, leur père et grand-père maternel; en conséquence tous ceux qui croiront avoir des moyens légitimes d'opposition à apporter à la dite demande en renonciation, sont péremptoirement assignés à paraître le dit jour 23 Juin prochain en dite Justice, pour les y faire valoir, sous peine de forclusion. Donné le 22 Mai 1827. *Greffe de Rochefort.*

5. La succession de défunte Marie-Esabeau née Dubois, femme divorcée de David Grosclaude, du Locle, n'ayant point été réclamée dans le tems prescrit, a été déclarée jacente et échue à Sa Majesté par droit de désérence, et la liquidation juridique en ayant été ordonnée, M. Nicolet, maire du Locle, a fixé journée pour sa tenue au Mardi 19 Juin prochain, jour auquel tous les créanciers de la prédite femme Grosclaude sont péremptoirement assignés à se rencontrer dans la salle d'audience de l'hôtel de-ville du Locle, dès les neuf heures du matin, pour y faire, par-devant le juge de la dite liquidation, toutes les réclamations qu'ils peuvent avoir à la charge de la masse, sous peine, en cas de non-comparution de leur part, d'en être forclos. *Greffe du Locle.*

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

6. Ensuite de permission obtenue, on exposera en mises publiques, Jeudi 21 Juin courant, au 1^{er} étage de la maison Muller-Hennig, rue de l'Hôpital, divers meubles, tels que literie et batterie de cuisine.

7. M. Preud'homme, membre du Grand Conseil, expose en vente par voie de minute, déposée chez M. Jacottet, notaire à Neuchâtel, et à l'auberge des Treize Cantons à Peseux, les immeubles suivans: 1^o La moitié d'une montagne située à Cocurie (appelée le Perit), rière la Tourne, Juridiction de Rochefort, possédée en commun avec les héritiers de feu Marie née Wattel, épouse du Sieur capitaine Bonhôte, consistant en une maison, pâturages, pres gras, contenant environ 80 poses. 2^o Une vigne aux Draïses, rière Neuchâtel, franche de dime, contenant 1 1/2 ouvriers, jôte de vent la famille Wattel, et de bise M. Silliman. 3^o Une dite à Pain-blanc, brevarderie de Neuchâtel, dimable à la 11^e, contenant 3 ouvriers, jôte de vent M. A.-S. Wavre, et de bise M^e la veuve de l'avocat Favre. 4^o Une dite derrière chez Py, territoire de Corcelles, franche de dime, contenant 3 ouvriers, jôte de vent M. Henri Vaucher, de bise M. Dubois l'anglais. 5^o Une dite au Long-coin, rière Corcelles, dimable à la 11^e, contenant 2 ouvriers, jôte de vent M. le lieutenant Py, de bise M. Ferd. Paris. 6^o Une dite à la Guche, rière Peseux, dimable à la 11^e, contenant 1/2 ouvrier, jôte de vent M. le receveur D. Paris, et de bise M. D. Fornachon. 7^o Une dite à Gabriel, au haut des des Combes, rière Peseux, dimable à la 11^e, contenant 1 1/2 ouvr., jôte de vent M. Roulet-Warnod, de bise M. Benoit Bonhôte. 8^o Une dite aux Prises, rière Peseux, contenant 2 ouvriers, dimable à la 11^e, jôte de vent l'hoirie Wattel, et de bise M. A.-H. Roulet. 9^o Une dite aux Guches, rière Peseux, contenant environ 4 ouvriers, dimable à la 11^e, jôte de vent M. Ferd. Roulet, et de bise M^e Beguin. 10^o Une dite aux Guches, rière Peseux, contenant 1 ouvrier environ, dimable à la 11^e, jôte de vent M. Louis Bouvier et de bise M. le receveur D. Paris. 11^o Un champ à Bouillorin, à la fin au-dessus de Corcelles, contenant 1 pose, jôte de vent la famille Wattel, et de bise M. le greffier Clerc. 12^o Un dit aux Perreuses, rière Neuchâtel, contenant environ un tiers de pose, jôte de vent la grande route, et de bise M. le justicier Roulet-Py. 13^o Un dit vers le gibet, territoire de Neuchâtel, contenant environ demi-pose, jôte de vent M. Louis Martin, et de bise M. Louis Bouvier. 14^o Un verger appelé le Pré-Rédard, contenant env. 3/4 ouvr., jôte de vent M^{lle} Julie Paris, et de bise M. le châtelain de Perrot. 15^o Deux petits vergers derrière chez Ferron, contenant env. 3/4 ouvr., jôte de vent le sentier public, de bise l'hoirie de M^e Henriette Preud'homme. Les amateurs sont invités à visiter les susdites propriétés, et surtout les vignes, qui sont toutes en très bon état et en bon plant; ils pourront s'adresser à Peseux chez M. l'ancien Sieur Preud'homme, ou au vigneron, M. Henri Roulet, qui indiquent; et quant aux prix et conditions de la vente, au vendeur ou au susdit notaire, qui se rendront à Peseux à l'auberge des Treize Cantons, le Lundi 18 Juin courant, à 4 heures après midi, p. procéder à la vente définitive. Les amateurs étant en conséquence invités à s'y rencontrer.

8. M. Henri-Franq. L'Hardy, d'Auvernier, en sa qualité de procureur de M. Henri Rossel son oncle, annonce aux personnes qui ont souscrit et soumissionné des pièces de vignes qu'il a exposées en vente par voie de minute de huitaine, et à tous autres amateurs, que ces enchères par voie de minute seront définitivement bouclées et arrêtées aux termes des conditions produites, Samedi prochain 9 Juin courant, à l'auberge de la Croix-Blanche à Auverniet, à cinq heures de l'après-midi.

9. Les créanciers de feu le Sieur justicier Abram Courvoisier-Prince, de la Chaux-de-Fonds, mettent et exposent en vente par voie de la minute et des enchères, la portion p. laquelle le défunt était intéressé au bien fonds des Rez, provenant de la discussion du Sieur ancien justicier Abram-Louis Petremand, la dite portion étant de 1304 fr. 17 sols tournois; et le dit domaine, sur lequel plusieurs autres personnes ont été colloquées et ont action, consiste en un pre de la contenance d'environ 18 faux de bonne terre fenable et labourable, sur lequel est située une maison rebâtie à neuf, dans laquelle sont trois appartemens très commodes, avec une grange et deux belles écuries, une pompe à côté d'icelle, et deux beaux jardins; renvoyant p.

plus amples détails à l'acte de collocation qui existe. Les enchères sur cette portion d'immeuble seront reçues au greffe du Locle, jusqu'au 12 Juin prochain époque de la passation définitive, qui aura lieu ce jour là aux cinq minutes à trois heures de l'après-midi précises, les amateurs étant invités à prendre sur place connaissance de cet immeuble, et à faire au lieu sus-indiqué leurs offres et soumissions.

10. Par permission obtenue, on exposera à l'enchère, le Vendredi 8 Juin, à 9 heures du matin, les fôins et regains du domaine de M^{lle} Sophie DuPasquier, à Colombier.

11. A la suite des enchères de M^{lle} DuPasquier-d'Ivernois, qui auront lieu Vendredi 8 courant, on exposera, le même jour, les récoltes en foin et regain de divers champs, près et vergers appartenans à M. le capit. Piquet et à M^{me} Faton-Kramer, à Colombier.

12. Ensuite de permission obtenue, M. M. Coulon-Marval et d'Ivernois, exposeront en mises franches et publiques, le 8 Juin prochain, la récolte en foin et regain de leurs pres des Savaux et des Gouilles, situés rière la Commune de Boudevilliers. Les enchères commenceront à huit heures du matin. On se réunira devant l'auberge du Point-du-jour au dit Boudevilliers.

ON OFFRE A VENDRE.

13. Par commission, une tabatière en or, faite à Paris, d'un goût moderne, et comme neuve, à un prix très modéré. S'adr. à M. Perret T-chaggeny, rue des Moulins, qui est aussi chargé d'acheter de rencontre, six cuillers et six fourchettes d'argent.

14. M^{me} Huguenin-Favarger continue à recevoir en commission, des tissus en blanc de différens genres, percales en couleurs de modes, barèges en coton p. robes et cravates, et des laines.

15. M^e Julie Steiner sur la Place, vient de recevoir des étoffes nouvelles p. robes, en côte-paly unies, rayées et écossaises, dites anglaises, guingans, batiste en coton, percale brochée, mousselines et indiennes de Mulhouse, dites des années passées, 3/4 de large, de 14 à 21 batz, barège, thulle, crêpe, gaze, voiles, écharpes, schalls, bas de coton à jour et autres, blancs et en couleur; ornemens de meubles et d'appartemens, glaces de Paris, franges, tapis de table verts et bleus imprimés, de toutes grandeurs, depuis 2 à 5 gros-écus la pièce.

16. Un schako uniforme d'officier, très-propre, sur lequel on ferait un rabais. S'adr. au bureau d'avis.

17. De beau froment, moitié blé et orge, à de modiques prix. S'adr. à M^{me} Porchet, à Boudry.

18. M. A.-F. Wittnauer, à la Grand-rue, prévient les personnes qui lui ont demandé du thé bohé en paquets de demi livre, qu'il vient d'en recevoir, et le cédera à 20 batz le paquet. Il offre, sucre de Paris en papier et sans papier, à 6 batz, vinaigre de Bourgogne 1^{re} qualité à 4 1/2 et 4 1/4 batz, par 6 pots et plus, huile d'olive parfaite, à 9 batz, et surfine à 8 et 7 batz, suivant la qualité.

19. De jeunes pigeons. S'adr. à M. J.-D. Andrieu.

20. Deux pupitres à huit places chacun, et quatre bancs, que l'on cédera à bon compte, faute de place. S'adr. à M^{me} Kratzer, rue des Moulins.

21. Ensemble ou séparément, les roses en herbes d'environ 50 à 55 poses foin naturel et artificiel, rière le district d'Engollon. S'adr. au propriétaire, Ab.-St. Dardel, sous Saules, à la maison rouge, qui fera des conditions favorables.

22. Au plus offrant les récoltes en esparcette d'un champ d'environ 3 poses, situé à Bouillorin, rière Corcelles. S'adr. à l'ancien Martenet, à Serrières.

23. Les personnes qui auraient besoin de chaux sont prevenues, que dans une 15^{me} de jours le Corps des bourgeois de St. Blaise fera ouvrir et debiter le four-à-chaux qu'il fait confectonner à peu de distance du dit village, et que les particuliers pourront d'avance se faire inscrire auprès du greff. Dardel, ou se procurer sur place à un prix raisonnable, celle dont ils auront besoin.

24. Un fourneau en castelles, portatif, avec ses tuyaux. S'adr. à C. Gerster, libraire.

25. M. Preud'homme-Favarger vient de recevoir de véritables pruneaux de Bâle, huile d'olive de la dernière récolte, savon blanc, thé de différentes sortes, eau de cerises de 1^{re} qualité; le tout à des prix très-modérés, dans son magasin de détail près du Temple-neuf.

26. Du vin blanc vieux, d'une qualité passable, à 12 cr. le pot, chez M. de Pury-Chatelain, qui en délivrera par brandes.
27. Une grande bouilloire en cuivre, ainsi que les marmites en fer et en cuivre p. un potager. S'adr. au greffier de la ville.
28. Ed. Bovet et Lerch ont environ 200 lb. huile d'olive de Nice, première qualité, qu'ils offrent de détailler à 8 1/2 batz la livre, par 15 à 20 lb. à-la-fois.
29. De belles oranges, chez St. Cousin, confiseur, à la Grand'rue.
30. Un manteau de voile noir, et un habit noir en bon état; plus, de vieilles fenêtres, qu'on céderait à bas prix. S'adr. au Sieur Fréd. Louis.
31. A Greng, près Morat, quelques bœufs fins gras, à prix franc ou au quintal; 27 châtrens mérinos gras, de 18 mois; d'excellentes pommes-de-terre américaines, à 4 batz la mesure de Neuchâtel, prises sur place; plus, un soufflet de forge de fort bonnes dimensions pour un clouier, n'ayant servi que 6 mois, p. 2 louis d'or, et une enclume de 80 lb. en bigorne, p. 40 francs de Suisse.
32. A bon compte, faute de place, un grand balancier avec chaînes et plateaux, très-bien établi et pouvant servir à peser 8 à 10 quintaux; dix poids à peser en fonte, dont neuf de 50 lb. et un de 25 lb., une petite banque de magasin, plus un grand dessus de banque couvert en toile cirée; environ 200 à 250 pieds planches rabotées et ayant servi pour des rayons de magasin. S'adr. au bureau d'avis.
33. L'herbe d'un verger dit le Pré Chaillet, contenant environ 2 poses. S'adr. à Henri Droz, à Corcelles.
34. Une voiture neuve à un cheval, bien légère et très-bien suspendue, avec des essieux en fer. S'adr. au bureau d'avis.
35. Un char-à-banc, une chaise à un cheval, et une paire de harnais plaqués: le tout neuf et à la garantie. Plus, de rencontre, un char-à-banc en bon état. S'adr. à David Bechdoff, maître sellier, rue de l'Hôpital.
36. Chez M. Wavre-Wattel, des vins nouveaux en détail, à 4 1/2 batz et 5 batz le pot, dont il remettra des échantillons, et du vin vieux, soit 1825, à 6 1/2 batz le pot. Il continue à tenir des gypses fins et mi-fins, en détail et par tonneaux, la 1^{re} qualité à 84 batz, et la 2^{de} ou mi-fine à 68 batz le tonneau.

ON DEMANDE A ACHETER.

37. De rencontre, une romaine où l'on puisse peser jusqu'à 100 ou 200 lb. S'adr. à St. Cousin, confiseur.

ON OFFRE A LOUER.

38. Pour la St. Jean, à des personnes tranquilles, une grande salle avec fourneau et cheminée, dans la maison de M. Kratzer, rue des Moulins. S'adr. à Fréd. Favarger, traiteur, vis-à-vis la Place-d'armes.
39. Pour la St. Jean, une chambre avec portion de cuisine et galetas. S'adr. à Caton Béla, maison de M. Guill. Depierre, au faubourg.
40. Pour quelques mois d'été, un logement aux Prises de Cudret, près du Villaret, d'où l'on a tous les jours l'occasion de faire des commissions en ville. S'adr. pour des informations à M. Lorimier, marchand de fer.
41. Pour une ou plusieurs années, à commencer par celle-ci, un pré naturel de deux poses, situé au bas du village de Cernier, dont il a tous les égouts, et qui se fauche 3 ou 4 fois. S'adr. au plutoit à M. d'Ivernois, châtelain de Vau-marcus.
42. Pour la St. Jean, le magasin et le 3^e étage de la maison de M. de Fauche-Borel; rue de l'Hôpital. S'adr. au greffier de Neuchâtel.
43. De suite ou pour la St. Jean, une salle proprement meublée, au centre de la ville. S'adr. au bureau d'avis.
44. Dès-à-présent, par mois ou par année, une chambre meublée chez le Sieur Depierre. S'adresser à lui-même.
45. Une chambre au 3^e étage sur le derrière de la maison Fornachon, rue des Moulins. S'adr. à Samuel Baron, maison de M. Guill. Depierre, au faubourg.
46. Pour la St. Jean, au Prébarreau, un logement composé de deux grandes chambres, un cabinet, une grande cuisine, une chambre à resserrer, une petite cave et un bouteiller. On accorderait une portion de jardin, si cela pouvait convenir. S'adr. à L^s Wittnauer-Touchon.
47. Pour la St. Jean, une boutique sur la Place, avec arrière-boutique et cave. S'adresser à M^{me} Prince née Guyenet, au Sablon.

ON DEMANDE A LOUER.

48. Pour la foire de Juillet prochain, un appartement grand et bien éclairé, dans un quartier convenable à la vente de soieries. S'adresser à M. Prince-Wittnauer, libraire.
49. Pour la St. Jean, un appartement composé de deux chambres, cuisine et accessoires. S'adr. au bureau d'avis.

ON OFFRE A AMODIER.

50. Les bains au Champ-Olivier, à la proximité de Morat, agréablement situés, consistant en maison de bains, logement, grange, écurie, et les fonds alentour; le domaine adjacent du Zigerly, consistant en une ferme neuve et environ 55 poses prés et champs; les Parties, dites au Zigerly, consistant en environ 26 poses de prés, — seront amodios p. le terme de 9 ans, à compter dès la St. Martin 1827, par mise publique qui aura lieu Samedi 30 Juin 1827, à une heure après midi, aux bains même. On pourra préalablement visiter ces objets et prendre connaissance des conditions de mise chez le sous-signé **MOTTET, notaire.**

ON DEMANDE A AMODIER.

51. Pour Noël prochain, un domaine dans le vignoble, s'il est possible, dont partie en vignes, le fermier connaissant particulièrement cette partie: il fournira bonnes sûretés. S'adr. franco au procureur Marillier, à Cortaillod, qui indiquera. — Le même est chargé de la vente d'un fusil de chasse double, des meilleurs du pays et à capsule, offert à l'essai.

DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES.

52. Jacob Huguentobler, peintre vernisseur, nouvellement établi dans cette ville, a l'honneur d'offrir ses services pour peindre et vernir des voitures, chaises, meubles et appartemens, aux prix les plus modiques. On aura lieu d'être satisfait de son ouvrage. Il a son atelier dans la cour de M. le colonel de Marval, dont l'entrée est du côté de la Balance.
53. Une jeune fille du Pays, âgée de 21 ans, qui sait faire la dentelle, coudre et tricoter, désire trouver une place de bonne d'enfant ou de femme de chambre. S'adr. au bureau d'avis.
54. On demande p. la St. Jean, pour la ferme de Greng, près Morat, un valet entendu à soigner et engraisser le bétail; et de suite, un jeune homme p. servir d'aide au berger. Il est inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. au lieutenant-colonel Courant, au dit Greng.
55. On demande p. la St. Jean, une bonne cuisinière. S'adr. au bureau d'avis.

OBJETS VOLES, PERDUS OU TROUVÉS.

56. La personne qui a pris, par mégarde, dans la pinte Chambrier, sur la Place à Neuchâtel, un panier couvert renfermant huit livres de chicoree et de la salade, est priée de le rapporter à la dite pinte Jeudi prochain ou le suivant, en échange de celui qu'elle a laissé et qui renferme d'autres objets.
57. Il s'est perdu, à la dernière revue de Boudry, un sac militaire, que l'on prie de remettre chez Jean Keller, maître serrurier, à Corcelles.
58. On a perdu, Dimanche 3 courant, de Neuchâtel à Auvernier, un schall d'indienne, fond rouge; on prie la personne qui l'aura trouvé, de le remettre à Françoise Sandoz, à Auvernier, contre récompense.
59. On a perdu, Jeudi passé 31 Mai, de Boudry à St. Aubin, un paquet renfermant divers objets, et enveloppé d'une nappe, d'un essuie-main et d'un tablier de cuisine, marqués R. O. Si la personne qui a trouvé ce paquet veut bien en donner connaissance à M^{me} de Rougemont à St. Aubin, ou à M. C.-H. Montandon à Neuchâtel, on sera reconnaissant.

AVIS DIVERS.

60. Les personnes qui voudraient entreprendre les travaux et réparations à faire à la maison-de-ville des Verrières, pour le siège de la Cour de Justice dudit lieu, soit pour la maçonnerie, soit p. les ouvrages de menuiserie ou de serrurerie, le tout ensemble ou chaque partie séparément, sont invitées à se rencontrer le Samedi 23 Juin courant, à neuf heures du matin, dans la dite maison-de-ville des Verrières, où une commission sera assemblée p. traiter à ce sujet. En attendant, les aspirans pourront prendre connaissance des plans et devis chez M. Fatton, lieutenant civil. On ne payera pas de journée.
61. Ensuite de permission obtenue, le St Robert, aubergiste à la Couronne à Serrières, exposera Lundi 11 courant, à son quillier, une vauquille consistant en trois levans de vaisselle et une prime.
62. Un propriétaire au Canton de Vaud, demande en prêt la somme de L. 6000 de Suisse, à 4 p/o sur première hypothèque située dans le district de Grandson; l'intérêt annuel payable dans Neuchâtel. S'adr. au bureau d'avis.
63. Une maison de commerce à Berne désirerait trouver un associé avec des fonds, pour entreprendre l'exploitation d'un des meilleurs magasins d'épicerie en détail dans cette ville, et d'une très-bonne auberge établie dans la même maison. S'adr. franc de port au bureau de cette feuille.
64. A remettre, aux Montagnes, un commerce de vins avantageusement situé et bien achalandé. S'adr. p. de plus amples informations, au bureau d'avis.

65. On informe le public, que le tirage de la 1^{re} classe 63^e loterie de cette ville, aura lieu le Vendredi 6 Juillet prochain. Les personnes qui en désireront des plans et des billets, pourront s'adresser à M. A. S. Wavre, rue S. Maurice.
66. MM. Robert-Bovet et C^o, prendraient en apprentissage un jeune homme de bonnes mœurs, et qui aurait reçu une éducation convenable. — Ils demandent aussi, p. leur établissement de Thann, une personne active, d'une conduite sans reproche, et en qui l'on puisse avoir toute confiance, pour faire le service d'emballeur. S'adr. à leur bureau.
67. Une nouvelle route devant s'établir entre le village des Brenets et la Rançonnière, p. communiquer à celle que la France fait construire, ceux qui voudraient faire cette entreprise sont invités à se trouver aux Brenets le Jeudi 21 Juin, p. prendre connaissance des conditions et faire leurs offres de services.
68. On demande dans une bonne maison du Canton de Zurich, un jeune homme ou une jeune fille, en échange d'un garçon de 13 ans. Les parens peuvent être certains que sous tous les rapports leur enfant serait l'objet des soins les plus affectueux. G. F. Chatenay, qui est chargé de cette commission, donnera d'ailleurs tous les renseignements désirables.
69. M. Alphonse Bouvier, à la rue des Moulins, continue à recevoir les toiles et les fils pour la blancherie, et il fait des envois tous les Jedis.

Roulage pour Basle.

70. Florian Sandoz, voiturier, prévient le public qu'il a établi un roulage qui partira de Neuchâtel pour Basle tous les Samedis matin, et de la Chaux-de-Fonds les Dimanches matin, pour arriver à Basle le Lundi à midi. Il est logé à Neuchâtel à l'auberge du Vaisseau; à la Chaux-de-Fonds au Lion d'or, et à Basle au Sauvage, où les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, pourront déposer ou lui remettre les objets qu'elles désireront expédier.

Départ de voitures.

71. Dans le courant du mois de Juillet prochain il partira une bonne voiture pour Augsbourg, Munich et Vienne. S'adr. p. les places encore vacantes, à Conrad Schlegel, maître voiturier rue de la Justice, n^o 98, à Berne.
72. Du 20 au 25 Juin courant, une bonne voiture partira p. Francfort, Leipzig et Berlin. S'adr. à Pierre Gaschen, maître voiturier, près la Place d'armes, lequel pourra encore disposer de quelques places.
73. Dans le courant de ce mois, il partira trois bonnes voitures, la 1^{re} p. Francfort, Hambourg et Lubeck, la 2^{de} p. Leipzig, Berlin, Breslau et Posen, la 3^e p. Munich, Vienne et Lemberg. S'adr. à Charles Steiner, maître voiturier, rue St. Pierre n^o 11, à Lausanne.
74. La première semaine de Juin, il partira une bonne voiture p. Paris et Londres. S'adresser Frédéric Comte, voiturier, à Yverdon.

Nécrologe du mois de Mai 1827.

On a enseveli :

- Le 3. Jeanne-Marie Galibert, âgée de 77 ans 4 mois femme de Matthias Schlencker, habitant.
- » Un enfant du sexe masculin, mort-né, à Charles Joseph Flotteron, habitant.
4. Henri-Frédéric Jeanneret, de Travers, âgé de 33 ans 7 mois, mort à l'hôpital Pourtalès.
5. Julie, âgée d'un an 10 mois, fille de Jacob Schleppli habitant.
6. François Apotélos, âgé de 81 ans, habitant.
10. Henri, âgé de 6 semaines, fils de Jean-Pierre Lauthaume, habitant.
11. Susanne-Henriette Blandenier, âgée de 23 ans.
14. Jean-Aloys Mayer, de Macconnens, canton de Fribourg, âgé de 43 ans 4 mois, mort à l'hôpital Pourtalès.
14. Un enfant du sexe masculin, mort sans baptême à David-Louis Coula, bourgeois.
- 26 (A Cressier.) Christian Tobler, du Vorarlberg, âgé d'environ 44 ans.
30. Susanne Elisabeth de Werth, âgée de 40 ans 8 m.
31. Jeanne-Esabeau Leger, âgée de 81 ans 7 mois.
- » Bénédicte Bangertter, âgée de 54 ans, de Lyss, canton de Berne, mort à l'hôpital Pourtalès.

TAXE DU PAIN, dès le 9 Octobre 1826.

Le pain mi-blanc à 4 cr. la livre.
Le pain blanc à 5 cr. »
Le petit-pain de demi-batz doit peser 5 1/4 once
Celui d'un batz 10 1/2 »
Celui de six creutzers 18 »

TAXE DES VIANDES, dès le 4 Juin 1827.

(des quatre quartiers seulement, sans autre charge.)
Le bœuf à 9 cr. | Le veau à 7 1/2 cr.
La vache à 8 cr. | Le mouton à 9 cr.

PRIX DES GRAINS, au marché du 31 Mai.

Froment l'émine bz. 19 à 19 1/2.
Moitié-blé — » 17.
Mêle — » 12 à 13.
Avoine — » 7 1/2.
Orge — » 11.
Epeautre le quintal L. 8. 10 à 8. 13.